



Genève, le 16 septembre 2021

Communiqué de presse

La résilience de l'économie genevoise permet de limiter le déficit d'un État incapable de se réformer

Le projet de budget 2022 annonce un déficit de 460,2 millions qui aurait approché le milliard sans des recettes fiscales extraordinaires de 462 millions. Ces recettes fiscales extraordinaires témoignent de la résilience de l'économie genevoise en temps de crise. Les craintes concernant la baisse des rentrées fiscales exprimées par la gauche à la suite de l'adoption de la RFFA ne se sont donc pas réalisées. Au contraire, c'est le cadre fiscal attractif que le PDC défend qui permet aujourd'hui de financer les prestations sociales en favorisant une économie dynamique et créatrice de richesses. Cela démontre également que notre Canton ne souffre pas d'un manque de recettes mais bien de dépenses excessives.

Ainsi, les réformes structurelles proposées par le Conseil d'État sont insuffisantes au vu de la situation des finances publiques cantonales. Le projet de loi visant à revoir la répartition des charges employeur/employés pour la LPP ne déploiera ses effets que sur le long terme puisque cela concerne les nouveaux assurés. En dehors de cette unique piste, la participation des communes à certaines charges dynamiques assumées par le Canton a été évoquée. Nous rappelons qu'elle doit être conditionnée à un transfert de compétences pour être envisageable.

Depuis des années, le PDC appelle à mener des réformes structurelles et s'engage pour que celles-ci aboutissent. Alors que le fonctionnement et le rôle de l'État doivent être repensés, nous sommes aujourd'hui dans une situation de blocage. Le lancement par l'Entente d'une initiative vise à y remédier. Nous constatons à ce sujet que le projet de budget 2022 prévoit la création de 364 nouveaux postes. Il s'agit désormais de mettre fin au fonctionnement en silo en favorisant une mise en commun des ressources et davantage de transversalité au sein de l'administration, il faut cesser de confondre la quantité et la qualité.

Par ailleurs, le PDC estime nécessaire de revoir le périmètre de l'État en remettant le principe de subsidiarité au cœur des politiques publiques. De nombreuses tâches pourraient ainsi être transférées au secteur associatif, au secteur privé ou aux communes pour toutes celles relevant de l'action de proximité.



Le PDC salue néanmoins un plan décennal d'investissement ambitieux de 11,1 milliards, soit 3 milliards de plus par rapport au précédent PDI, prévues notamment pour les infrastructures de mobilité, la rénovation énergétique des bâtiments de l'État et la transition numérique. En plus d'apporter des réponses à des enjeux clés pour notre canton, ces investissements permettront également de soutenir l'économie et l'emploi.

Notre parti s'était engagé l'année dernière à donner un budget à Genève afin que le canton puisse avoir un cap dans le contexte de crise que nous connaissons. Une majorité avait pu être trouvée mais, en contrepartie, des pistes sérieuses en matière de réformes structurelles auraient dû être proposées et discutées entre les partis et le Conseil d'État. Cette démarche est aujourd'hui un échec, aucune proposition n'a rallié de majorité et la gauche n'entend entamer aucune réflexion sur l'agilité de l'État. Devant les nouveaux déficits annoncés, le PDC n'acceptera pas le budget 2022 en l'état.

Contacts :

Delphine Bachmann, présidente

Jacques Blondin, chef de groupe PDC et commissaire aux finances

Olivier Cerutti, député PDC et commissaire aux finances

Vincent Gillet, secrétaire général